

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Conseil suisse d'honneur.

Le Comité central décide de procéder auprès des sections à la réélection par votation écrite des membres et des suppléants du Conseil suisse d'honneur.

4. Commission des concours d'architecture.

En remplacement de M. H. Weiss, architecte, Berne, démissionnaire, M. H. Rüfenacht, architecte, Berne, est nommé membre de la commission.

5. Principes pour l'exécution du béton.

Le Comité central prend connaissance d'un projet de texte de principes pour l'exécution du béton, élaboré par le groupe professionnel des ingénieurs des ponts et charpentes ; il décide de le publier sans délai. D'autre part, les sections seront priées de transmettre au secrétariat de la S. I. A. les remarques que feraient leurs membres au sujet de ce texte, afin que celui-ci puisse être mis au point plus tard et être ratifié par une assemblée générale.

6. Service fédéral du contrôle des prix.

Le Comité central prend note des travaux de la commission nommée pour examiner les questions touchant la situation économique des bureaux d'ingénieurs et d'architectes. Le Service fédéral du contrôle des prix ayant exprimé l'intention d'élever le taux de réduction à appliquer pour la détermination du coût de construction déterminant dans le calcul des honoraires, le Comité central décide de maintenir sa position contre toute réduction en général ; il donne à sa délégation des instructions spéciales pour les tractations à ce sujet avec le Service fédéral du contrôle des prix.

7. Divers.

Le Comité central examine ensuite : des demandes de la Section Schaffhouse au sujet de la protection des titres et des détériorations de cheminées ; une demande du Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales au sujet de la participation des architectes aux travaux d'après-guerre à l'étranger ; il délibère encore au sujet du form. n° 113 « Normes provisoires pour le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres naturelles et de pierre artificielles », de l'exécution d'un concours de jet d'eau, et d'autres affaires.

Zurich, le 31 mars 1944.

Le Secrétariat.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES (SECTION S. I. A.)

Assemblée générale du jeudi 30 mars 1944.

La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, section S. I. A., a tenu son Assemblée générale annuelle le jeudi 30 mars, à 17 h. 30, au Café Vaudois, à Lausanne, sous la présidence de M. P. Meystre, ingénieur.

Après avoir salué la présence de MM. Soutter et Gilliard, représentant le Comité central, de MM. Lenoir et Grandchamp de Genève, de M. Clément de Fribourg, de M. De Bosset de Neuchâtel, le président fait lire les procès-verbaux, puis expose l'activité de la S. V. I. A. au cours de l'année écoulée.

Grâce à 16 admissions, notre effectif s'est maintenu constant, malgré 9 décès et 7 démissions. En plus d'une excursion très réussie à Lucens et Moudon, organisée par le comité de l'A3.E2.I.L., 6 conférences ont déjà été données, par M. le professeur Tschumy (leçon inaugurale à l'École d'Architecture), M. Eschiman (la maison menacée), M. Ott (le

barrage de Bou-Hannifia), M. G. Lerch (la question hôtelière), M. Meystre (le problème de l'énergie électrique en Suisse) et M. Lombard (la neige et les avalanches). La présente assemblée sera elle-même suivie d'un « Voyage en zig-zag à travers la technique et les saisons », donné par MM. Neeser et Bovet de Genève, avec l'aide technique de M. Pechkranz. Enfin, il est prévu encore une conférence de M. Wild de Genève sur « Quelques problèmes physiques et chimiques de l'industrie du film cinématographique », et la causerie de M. le municipal J. Peitrequin, sur « Lausanne en l'an 2000 ». Le comité, pour organiser ces manifestations, et en outre mener à chef le problème de la fusion des deux séries de prix (celle de la S. V. I. A. et celle de la Fédération vaudoise des entrepreneurs), s'est réuni 8 fois.

Après avoir donné la parole à M. R. Bonnard, président du Groupe des architectes, à M. Paris, membre du comité de patronage du *Bulletin technique de la Suisse romande*, à MM. Gilliard et Virieux, sur le sujet des occasions de travail, enfin au secrétaire S. V. I. A., président de la commission de la Série de prix, M. Meystre rappelle brièvement la question du contrat collectif, puis se plaint du manque de fréquentation des assemblées.

M. Carroz, notre caissier, expose la situation financière, satisfaisante, puisque nous évitons la contagion des déficits et terminons l'exercice avec un bénéfice de 281 fr. 80. Les vérificateurs des comptes, MM. Loup et Gabella, l'en félicitent, et proposent l'acceptation des comptes et la décharge au trésorier et aux vérificateurs, ce qui est voté à l'unanimité.

La proposition de budget, basée sur le maintien des cotisations au taux ancien, est aussi acceptée.

M. Meystre, président depuis deux ans, cède la place à M. d'Okolski, architecte, vice-président, tout en étant réélu membre du comité, comme le secrétaire. Par contre, M. F. Panchaud, qui a œuvré activement depuis quatre ans, n'est plus rééligible, et est remplacé par M. M. Derron, ingénieur.

Les vérificateurs de comptes, déclinant toute réélection, il est fait appel à MM. Lavenez, architecte, et Roux, ingénieur, avec M. Deshusses, ingénieur, comme suppléant.

L'Assemblée admet enfin les candidatures de MM. Franel, architecte et de M. Ott, ingénieur, et décide à l'unanimité d'en recommander l'acceptation au Comité central.

Après un dîner fort bien servi, une séance de superbes projections en couleurs accompagnées de disques bien choisis agrémenta heureusement la soirée.

Le secrétaire : G. LERCH.

DIVERS

La Foire de Bâle.

Plus active que jamais, la Foire suisse de Bâle a accueilli cette année un nombre record d'exposants. Ce fait est remarquable, car la plupart sont ici non pas pour pousser la vente d'articles dont la production est limitée par un contingentement serré des matières premières, mais uniquement pour conserver une clientèle et maintenir intacts des débouchés pour l'après-guerre. Ce sacrifice consenti en quelque sorte à la publicité se manifeste dans la très belle tenue des stands qui, tous, témoignent d'une recherche indéniable et souvent heureuse. La technique de la publicité est en progrès constants.

La vaste halle des machines est plus impressionnante que jamais. Est-ce de songer aux assauts que subit l'industrie européenne ou à la tâche qui l'attend ? La foire de la construction, assez semblable à elle-même, trahit peut-être le

ralentissement de cette activité. Relevons pourtant l'intérêt de certaines nouvelles applications des matières plastiques à l'industrie du bâtiment et de nouveaux tuyaux souples dont on a hâte de connaître les premiers résultats pratiques.

C'est cependant à un autre titre que la Foire de cette année nous a semblé digne d'intérêt. On se souvient que, l'an passé, la Centrale fédérale de l'économie de guerre avait fait, au long des halles, une manière de commentaire de son programme et de ses principes. Il appartenait cette année à la *Centrale fédérale des occasions de travail* de faire connaître de la même façon au peuple suisse comment le Conseil fédéral entend tenir sa promesse de donner à chacun du travail. Ingénieusement divisée en petites sections réparties dans les différentes halles et sans lien apparent entre elles, cette exposition exerce certainement un très heureux effet sur le visiteur, tant par sa diversité que par le rappel de certains principes constants.

Avant même de pénétrer dans les halles, le visiteur est attiré par une pyramide de ferraille évoquant magistralement le rôle de la récupération dans la lutte contre le chômage. Ce rappel prend tout son sens dans la halle des machines. Là, une série de panneaux et d'images frappantes expose comment le renouvellement de l'appareil de production crée du travail tout en élevant le niveau de la fabrication ; on y insiste tout particulièrement sur l'organisation des locaux, sur la production, la répartition et la transmission de l'énergie et de la chaleur, sur la ventilation, l'éclairage, l'hygiène, ainsi que sur le rajeunissement de l'outillage.

Dans la halle réservée d'année en année à la production intellectuelle et aux manifestations culturelles, la recherche scientifique désintéressée est présentée comme la source possible de l'activité industrielle de demain. Il est tout spécialement intéressant de voir mettre l'accent sur cet important aspect de la question.

Annexées à la halle de la construction, deux importantes sections de l'exposition commentent fort heureusement le programme général d'occasions de travail connu sous le nom de « Plan Zipfel ». On passe en revue dans la première les travaux prévus dans divers domaines : réseaux ferroviaire et routier, navigation fluviale, aviation, améliorations foncières, équipement électrique. Une place importante est réservée à l'assainissement hôtelier sous la forme — peut-être un peu restrictive — de la modernisation de ses aménagements intérieurs.

La deuxième section, impeccablement présentée, entend démontrer que les autorités fédérales ont pour principale règle d'encourager les initiatives cantonales, communales et surtout privées, se réservant de n'agir que dans la mesure où ces initiatives ne suffiront pas à absorber la main-d'œuvre. Le mécanisme des subventions est présenté ici de la manière la plus objective. Son application est en outre illustrée par deux constructions de bois présentées, avec l'assentiment du Délégué du Conseil fédéral aux occasions de travail, comme modèle de logement pour la main-d'œuvre agricole et comme encouragement à la colonisation intérieure. A la vérité, l'une surtout de ces maisonnettes nous semble bien luxueuse pour sa destination.

Enfin, une exposition spéciale de l'Office suisse d'expansion commerciale, montrant le rôle essentiel de l'exportation dans l'économie nationale, insiste sur la nécessité d'assurer des liaisons constantes avec l'étranger. Et la conclusion logique de tout ce que nous venons de décrire est toute entière dans cette affirmation que notre pays veut être prêt à faire demain l'effort qu'exigera sa participation effi-

cace à la reconstruction de l'Europe. Comment cette participation sera-t-elle possible ?

Au moment où les dirigeants de la Foire de Bâle annoncent leur intention de donner à cette manifestation le caractère international, n'y a-t-il pas dans la réponse à cette question le thème tout trouvé de l'exposition de l'an prochain ?

VOUGA, architecte.

COMMUNIQUÉ

2^{me} congrès des urbanistes suisses.

Le Comité suisse d'urbanisme, constitué à Neuchâtel en 1942, a décidé de réunir à Genève, en 1944, le deuxième Congrès des urbanistes suisses. Ce congrès, organisé par le groupe de Genève de la Fédération des architectes suisses, avec la collaboration de diverses associations genevoises, est placé sous le haut patronage des autorités fédérales, cantonales et municipales ; il se tiendra à Genève les 3, 4 et 5 juin prochains.

Toutes les personnes s'intéressant aux questions d'urbanisme y sont cordialement invitées : magistrats, ingénieurs, architectes, techniciens, membres des services publics, etc.

Des conférenciers éminents choisis par le Comité suisse d'urbanisme exposeront, en français et en allemand, un certain nombre de questions que pose le développement moderne des cités ; une partie importante du programme sera réservée aux problèmes de la conservation et de la rénovation des petites villes de caractère historique. A cet effet, la seconde journée permettra aux congressistes de se rendre dans la petite ville de Carouge, aux portes de Genève, dont la restauration vient de faire l'objet d'études approfondies sous la direction du Service cantonal d'urbanisme.

Chacune des conférences sera suivie d'une discussion ; la visite d'une exposition des travaux d'urbanisme genevois, celle des parcs réputés de la Ville de Genève, ainsi que de la nouvelle usine hydro-électrique de Verbois, au cœur de la campagne genevoise, compléteront heureusement le programme.

Genève, le 30 avril 1944.

Le président du Comité suisse d'urbanisme :

GEORGES BÉGUIN,

conseiller communal de la Ville de Neuchâtel.

Le président du Comité d'organisation :

MAURICE BRAILLARD, architecte.

PROGRAMME :

Samedi 3 juin.

de 10 à 14 h. Réception des participants à la gare de Cornavin.

14 h. 30 *Maison des Congrès* (place Chateaubriand) : Ouverture du Congrès ; souhaits de bienvenue.

Discours inaugural du président du Comité suisse d'urbanisme, M. GEORGES BÉGUIN.

15 h. Conférences :

1. *Sanierung alter Stadtteile*, par M. ERNST REINHARD, conseiller national et conseiller communal, à Berne. — Discussion.

2. *Le droit de superficie*, par M. JOHN LACHAVANNE, directeur du Registre foncier, à Genève. — Discussion.

3. *Expériences pratiques dans l'élaboration de plans d'aménagement de petites localités*, par M. JACQUES BÉGUIN, architecte, à Neuchâtel. — Discussion.

17 h. 30 *Maison des Congrès* : Visite de l'exposition des travaux d'urbanisme, sous la conduite de MM. A. BODMER, ingénieur, et E. PINGEON, ingénieur.

19 h. *Grand-Théâtre* : Réception par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de la Ville de Genève. Soirée libre.

Dimanche 4 juin.

9 h. *Place Neuve* : Départ des congressistes en tramway pour Carouge.

9 h. 30 *Salle des fêtes de Carouge* : Réunion des congressistes ; bienvenue des autorités carougeoises.

10 h. Conférences :

4. *Praktische Erfahrungen in der Planung kleiner Ortschaften*, par M. FRITZ LODEWIG, architecte à Bâle.

5. *L'histoire de Carouge et de son plan d'ensemble*, par M. RENÉ SCHWERTZ, architecte à Genève.
- 11 h. Visite de l'exposition des travaux d'urbanisme du Vieux-Carouge et de l'exposition des peintres carougeois, sous la conduite de MM. Bonnard et Schwertz, architectes.
- 11 h. 30 Réception offerte par la Municipalité de la Ville de Carouge.
- 12 h. Départ de Carouge en tramway et visite des parcs de la Ville (rive gauche).
- 13 h. Parc des Eaux-Vives : Déjeuner officiel.
- 15 h. Départ en tramway pour la visite des parcs de la Ville (rive droite).
- 16 h. 30 Clôture.
- Lundi 5 juin (journée facultative).
- 9 h. 30 Gare de Cornavin : Départ pour Verbois.
- 10 h. Usine électrique de Verbois : Visite de l'usine hydro-électrique des Services industriels de Genève.
- 12 h. Réception par la Municipalité de Russin.
- 12 h. 30 Déjeuner à Russin.
- 17 h. 30 Retour à la gare de Cornavin et dislocation du Congrès.
- N. B. — L'exposition des travaux d'urbanisme à la Maison des Congrès restera ouverte toute la journée du dimanche.

ORGANISATION :

Quatre types de cartes de participants sont prévus :

- Carte A*, complète, au prix de 25 fr., comprenant : la visite des expositions, la réception du samedi au Grand-Théâtre, la réception du dimanche à Carouge, le déjeuner officiel du dimanche (vin non compris, mais café et service compris), la visite des parcs, l'excursion et le déjeuner du lundi à midi.
- Carte B*, au prix de 15 fr., comprenant toutes les manifestations du samedi et du dimanche.
- Carte C*, au prix de 12 fr., comprenant seulement les manifestations du dimanche.
- Carte D*, au prix de 5 fr., comprenant seulement les manifestations du samedi.

En raison des difficultés actuelles du ravitaillement, les participants sont priés de retenir leurs cartes jusqu'au 27 mai 1944 et d'en verser le montant avant cette date au compte de chèques postaux I. 5803, en utilisant le bulletin de versement et en indiquant au verso du chèque le nombre et le type des cartes désirées. Passé cette date, les demandes ne seront prises en considération que dans la mesure des disponibilités.

Les cartes de participants ou les coupons non utilisés ne pourront pas être remboursés. Un insigne sera délivré aux congressistes. Les souscripteurs de cartes A, B, C recevront un permis de libre circulation sur les tramways genevois, valable pour les journées des 3 et 4 juin, à condition qu'ils soient porteurs de l'insigne.

Un bureau spécial destiné aux congressistes sera ouvert les 3 et 4 juin à la gare de Cornavin, hall d'entrée ; les participants pourront s'y procurer tous les renseignements nécessaires.

Adresser les communications à M. A. Vierne, secrétaire du Département des travaux publics, Genève.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 3.54 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

299. Jeune *ingénieur électricien* ou *technicien électricien*. Haute fréquence et télégraphie sans fil. Bureau militaire. Engagement civil.
301. Jeune *technicien en chauffage*. Suisse centrale.
303. *Technicien*, parlant le français et l'italien, officier de l'armée suisse. Direction d'exploitation de funiculaires militaires. Engagement civil.
305. *Technicien*. Fabrique de machines de Suisse orientale.
307. Jeune *technicien mécanicien*. Suisse centrale.
309. Jeune *technicien*. Grande entreprise industrielle. Age : de 25 à 35 ans. Suisse orientale.
311. Jeune *ingénieur électricien* ou *technicien électricien*, Suisse romand, avec de bonnes connaissances de l'allemand, ou Suisse allemand possédant de bonnes connaissances du français, pour travail intéressant et varié : construction d'appareils, élaboration de schémas de commande, devis et correspondance technique. Suisse orientale.
315. Jeune *technicien électricien*. Machines électriques rotatives. Suisse orientale.
317. Jeune *technicien électricien* ou *technicien mécanicien*, pos-

édant la langue française, à côté de l'allemand. Bureau de vente d'une fabrique d'appareils électriques. Suisse centrale.

319. *Technicien*. Fabrique d'articles métalliques de Suisse orientale.

321. Jeune *technicien électricien*. Devis. Moteurs électriques et pièces accessoires. Suisse orientale.

323. Jeune *technicien mécanicien* ou *technicien électricien*. Essais de matériaux. Nord-est de la Suisse.

325. *Spécialiste de la branche fonderie*, si possible diplômé d'une école technique supérieure ou d'une école technique professionnelle, bon praticien ; métaux légers. Entreprise industrielle du nord-est de la Suisse.

327. Jeune *dessinateur mécanicien*. Suisse centrale.

329. *Technicien en chauffage*, absolument indépendant dans les projets et l'exécution d'installations de chauffage central. Connaissances dans la branche sanitaire désirables. Entrée au plus tôt. Zurich.

331. *Technicien mécanicien* capable, disposant d'expériences pratiques dans la construction et l'exploitation de funiculaires. Entrée le plus tôt possible. Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1942 : 799 ; de 1943 : 377, 401, 465, 593, 717, 737, 779 ; de 1944 : 7, 25, 29, 33, 91, 93, 95, 109, 135, 137, 139, 193, 211, 225, 269, 293.

Section du bâtiment et du génie civil.

624. Jeune *dessinateur* ou *technicien en bâtiment*. Plans et détails d'exécution. Zurich.

626. Jeune *technicien en génie civil*. Chantier, améliorations foncières. Entreprise du sud-est de la Suisse.

628. Jeune *technicien en génie civil* ou *technicien géomètre*. Langues allemande et française. Bureau technique de Suisse romande.

630. Jeune *technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Suisse orientale.

632. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Canton d'Argovie.

634. Jeune *dessinateur en bâtiment* ou *technicien en bâtiment*. Plans et détails d'exécution. Zurich.

636. Jeune *dessinateur en bâtiment*, éventuellement *technicien en bâtiment*. Plans et détails d'exécution. Zurich.

638. *Dessinateur en bâtiment* ou *technicien en bâtiment*. Canton de Zurich.

640. *Architecte* ou *technicien en bâtiment*. Suisse orientale.

642. *Technicien en bâtiment*, éventuellement *architecte*. Zurich.

644. *Technicien en bâtiment*. Zurich.

646. Jeune *technicien en bâtiment*. Bureau et chantier. Zurich.

648. *Technicien en bâtiment* ayant de la pratique, pour l'élaboration des plans d'exécution et la direction des travaux de construction de bâtiments industriels. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.

650. *Dessinateur en bâtiment*, éventuellement *technicien en bâtiment*. Montage, démolition et entretien de baraquements militaires. Engagement civil.

652. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Zurich.

658. *Dessinateur en bâtiment* ou *technicien en bâtiment*. Bâle.

660. Jeune *technicien en bâtiment*. Canton de Zurich.

662. Jeune *technicien en bâtiment*. Plans d'exécution et devis. Ou *architecte*. Suisse orientale.

664. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Age : de 30 à 35 ans. Zurich.

666. *Conducteur de travaux*. Zurich.

668. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Suisse orientale.

670. Jeune *dessinateur en bâtiment* ou *technicien en bâtiment*. Zurich.

672. Jeune *architecte*. Travaux de concours. Canton de Zurich.

674. *Technicien en bâtiment*. Zurich.

676. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Suisse orientale.

678. Jeune *dessinateur en bâtiment*, éventuellement jeune *conducteur de travaux*. Suisse centrale.

680. Jeune *architecte*, éventuellement jeune *technicien en bâtiment*. Canton de Zurich.

684. *Technicien en bâtiment* ou *architecte*. Langue française et celtibataire. Bureau d'architecte de Suisse romande.

686. Jeune *dessinateur en béton armé*. Suisse orientale.

688. *Technicien en bâtiment*, éventuellement *architecte*. Maisons familiales. Suisse centrale.

690. *Architecte*. Vente. Connaissances commerciales. Entreprise industrielle de Suisse romande.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 1250, 1308, 1610 ; de 1944 : 186, 368, 372, 426, 428, 450, 464, 488, 498, 502, 510, 532, 540, 550, 556, 570, 586, 614, 616.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.